

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">PREMIERE DEMANDE D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE</p> |
|--|

1^{ER} CAS : VOUS ETES DANS L'INCAPACITE DE PRESENTER UN AUTRE TITRE (SECURISE OU NON)

- ❑ Le **formulaire de demande CERFA**, complété et signé par l'utilisateur ou, pour un mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.
- ❑ **2 photos d'identité** de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nu.
- ❑ Un **justificatif de domicile ou de résidence** de moins de trois mois à vos nom et prénom. Il peut s'agir d'un acte de propriété, d'un contrat de location ou d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunications, voire d'une attestation d'hébergement (pour les jeunes majeurs).
- ❑ Un **justificatif d'état civil** de moins de trois mois : un extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation ou une copie intégrale de l'acte de naissance.
- ❑ Un **justificatif de nationalité française** le cas échéant.

2^E CAS : VOUS ETES EN MESURE DE PRESENTER UN PASSEPORT ELECTRONIQUE OU BIOMETRIQUE

- ❑ Le **formulaire de demande CERFA**, complété et signé par l'utilisateur ou, pour un mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.
- ❑ **2 photos d'identité** de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nu.
- ❑ Un **justificatif de domicile ou de résidence** de moins de trois mois à vos nom et prénom. Il peut s'agir d'un acte de propriété, d'un contrat de location ou d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunications, voire d'une attestation d'hébergement (pour les jeunes majeurs).
- ❑ La photocopie du **passport électronique ou biométrique**

3^E CAS : VOUS ETES EN MESURE DE PRESENTER UN PASSEPORT NON SECURISE

- ❑ Le **formulaire de demande CERFA**, complété et signé par l'utilisateur ou, pour un mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.
- ❑ **2 photos d'identité** de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nu.
- ❑ Un **justificatif de domicile ou de résidence** de moins de trois mois à vos nom et prénom. Il peut s'agir d'un acte de propriété, d'un contrat de location ou d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunications, voire d'une attestation d'hébergement (pour les jeunes majeurs).

Si le titre est périmé depuis plus de 2 ans :

- ❑ Un **justificatif d'état civil** de moins de trois mois : un extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation ou une copie intégrale de l'acte de naissance.
- ❑ Un **justificatif de nationalité française** le cas échéant.

Sinon :

- ❑ La photocopie du **passport non sécurisé**.

RENOUVELLEMENT D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

1^{ER} CAS : IL S'AGIT DU RENOUELLEMENT D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE PLASTIFIEE

- ❑ Le **formulaire de demande CERFA**, complété et signé par l'utilisateur ou, pour un mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.
- ❑ **2 photos d'identité** de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nu.
- ❑ Un **justificatif de domicile ou de résidence** de moins de trois mois à vos nom et prénom. Il peut s'agir d'un acte de propriété, d'un contrat de location ou d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunications, voire d'une attestation d'hébergement (pour les jeunes majeurs).
- ❑ **L'ancienne carte nationale d'identité plastifiée**

2^E CAS : IL S'AGIT DU RENOUELLEMENT D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE CARTONNEE MAIS VOUS ETES EN MESURE DE PRESENTER UN PASSEPORT ELECTRONIQUE OU BIOMETRIQUE

- ❑ Le **formulaire de demande CERFA**, complété et signé par l'utilisateur ou, pour un mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.
- ❑ **2 photos d'identité** de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nu.
- ❑ Un **justificatif de domicile ou de résidence** de moins de trois mois à vos nom et prénom. Il peut s'agir d'un acte de propriété, d'un contrat de location ou d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunications, voire d'une attestation d'hébergement (pour les jeunes majeurs).
- ❑ **L'ancienne carte nationale d'identité cartonnée**
- ❑ La photocopie du **passport électronique ou biométrique**

**3^E CAS : IL S'AGIT DU RENOUELEMENT D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE
CARTONNEE ET VOUS N'ETES PAS EN MESURE DE PRESENTER UN PASSEPORT
ELECTRONIQUE OU BIOMETRIQUE**

- ❑ Le **formulaire de demande CERFA**, complété et signé par l'utilisateur ou, pour un mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.
- ❑ **2 photos d'identité** de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nu.
- ❑ Un **justificatif de domicile ou de résidence** de moins de trois mois à vos nom et prénom. Il peut s'agir d'un acte de propriété, d'un contrat de location ou d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunications, voire d'une attestation d'hébergement (pour les jeunes majeurs).

Si le titre est périmé depuis plus de 2 ans :

- ❑ Un **justificatif d'état civil** de moins de trois mois : un extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation ou une copie intégrale de l'acte de naissance.
- ❑ Un **justificatif de nationalité française** le cas échéant.

Sinon :

- ❑ L'**ancienne carte nationale d'identité cartonnée.**

RENOUVELLEMENT A LA SUITE D'UNE PERTE OU D'UN VOL D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

1^{ER} CAS : VOUS POUVEZ PRESENTER UN AUTRE TITRE SECURISE QUE CELUI QUI EST PERDU OU VOLE

- ❑ Le **formulaire de demande CERFA**, complété et signé par l'utilisateur ou, pour un mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.
- ❑ **2 photos d'identité** de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nu.
- ❑ Un **justificatif de domicile ou de résidence** de moins de trois mois à vos nom et prénom. Il peut s'agir d'un acte de propriété, d'un contrat de location ou d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunications, voire d'une attestation d'hébergement (pour les jeunes majeurs).
- ❑ La **déclaration de perte ou de vol**.
- ❑ La photocopie du **passport électronique ou biométrique**.
- ❑ Un **timbre fiscal de 25 euros**.

2E CAS : AUCUN TITRE SECURISE NE PEUT ETRE PRODUIT

- ❑ Le **formulaire de demande CERFA**, complété et signé par l'utilisateur ou, pour un mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.
- ❑ **2 photos d'identité** de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nu.
- ❑ Un **justificatif de domicile ou de résidence** de moins de trois mois à vos nom et prénom. Il peut s'agir d'un acte de propriété, d'un contrat de location ou d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunications, voire d'une attestation d'hébergement (pour les jeunes majeurs).
- ❑ La **déclaration de perte ou de vol**.
- ❑ Un **timbre fiscal de 25 euros**.

Si le titre était périmé depuis plus de 2 ans :

- ❑ Un **justificatif d'état civil** de moins de trois mois : un extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation ou une copie intégrale de l'acte de naissance.
- ❑ Un **justificatif de nationalité française** le cas échéant.

Sinon : Un titre non sécurisé.